

Zeitschrift:	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber:	Aînés
Band:	22 (1992)
Heft:	4
Rubrik:	Les bons tuyaux de la police : reflets de la criminalité dans le canton de Vaud en 1991

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les bons tuyaux de la police

Jean-Pierre Crettenand



Si l'on devait résumer en deux mots l'appréciation portée sur l'année écoulée en matière de statistiques, on pourrait annoncer «criminalité stable et continue». En effet, les chiffres sont là pour nous rassurer: le nombre total des délits enregistrés par la police cantonale vaudoise en 1991 s'élevait à 28 900, alors qu'en 1990 il atteignait une somme supérieure: 29 069.

Reflets de la criminalité dans le canton de Vaud en 1991

Les vols à l'étalage et la statistique

Toutefois, si le «gâteau pénal» a très légèrement diminué, cela est dû – en partie – au nouveau mode d'enregistrement des cas de vols à l'étalage qui ne sont pris en compte en tant que délit qu'à partir d'un montant de Fr. 100.–. Cette limite artificielle ne doit cependant pas vous faire douter de l'exercice de la justice qui continue de fonctionner. Il appartient toujours au juge de qualifier une infraction et de faire la différence entre le vol et le larcin. Au vu des conditions subjectives définies par le code pénal, la soustraction d'un objet d'une valeur de Fr. 10.– peut, selon les circonstances, encore et toujours être considéré comme un vol.

Quant aux vols autres qu'à l'étalage, ils ont globalement augmenté en 1991 par rapport à 1990 de 1076 cas, passant de 14 466 à 15 542.

Evolution sur cinq ans

En tenant compte de la moyenne des délits commis sur cinq ans (de 1986 à 1990), on perçoit les tendances suivantes à fin 1991: augmentation de 6,9% des délits contre la vie et l'intégrité corporelle; augmentation de 11,7% des délits contre le patrimoine. A l'intérieur de cette dernière catégorie de délits on remarque d'importantes fluctuations. Par exemple: une augmentation de 33% des dommages à la propriété mais, cependant, une diminution de 36% des escroqueries! L'ensemble des crimes et délits, contre les mœurs subit en revanche une diminution réjouissante de 8,5%; quant aux vols d'usage, ils reculent eux aussi globalement de 5,3%. Il convient toutefois de «relativiser» ce dernier chiffre car, si une baisse générale a été constatée dans la catégorie du vol de vélos (l'obligation de porter le casque découragerait-elle les voleurs?), une augmentation marquée (+ 26,5%) de vols de bicyclettes a été constatée. L'engouement pour le vélo tout-terrain (VTT) a dû aussi toucher les malintentionnés... car ce sont plus de 1000 vélos supplémentaires qui ont changé de propriétaire en 1990!

La criminalité augmente avec la population

Pour juger de l'évolution de la criminalité d'un pays, il est également un autre paramètre à prendre en considération: celui de l'augmentation de sa population. Beaucoup l'ignorent: le canton de Vaud est le troisième canton suisse par sa population et il est en passe de frôler la crête des 600 000 habitants!

Et pour la première fois, un phénomène particulier a été mis en évidence: le nombre des étrangers arrêtés comme auteurs de délits a dépassé le 50%! Effectivement, ce ne sont pas moins de 51,6% d'auteurs de délits de nationalité étrangère qui furent arrêtés en 1991 sur terre vaudoise. Ainsi, en toute logique, notre pays subit-il le contrecoup des mutations de notre environnement jusque dans le domaine du crime.

Les cibles des cambrioleurs

	1991	1990
<i>Automobiles</i>	1911	1903
<i>Appartements</i>	1012	1180
<i>Villas</i>	897	837
<i>Magasins</i>	608	599
<i>Cafés-restaurants</i>	529	386
<i>Caves</i>	493	460
<i>Bureaux</i>	359	418
<i>Chantiers</i>	240	268
<i>Fabriques</i>	190	166
<i>Garages</i>	168	138
<i>Dépôts</i>	116	94
<i>Instal. sportives</i>	94	112
<i>Résidence second.</i>	91	173
<i>Kiosques</i>	81	72
<i>Studios</i>	79	80
<i>Etabl. scolaires</i>	72	72
<i>Vitrines</i>	70	92
<i>Refuges, cabanes</i>	69	104
<i>Vestiaires</i>	67	55
<i>Camping, roulettes</i>	66	62
<i>Bâtiment administr.</i>	59	33
<i>Chalets, fermes</i>	39	35
<i>Pharmacies</i>	36	33
<i>Hôpital</i>	35	37
<i>Cabinet médical</i>	34	47